

Coubert

infos

JUILLET 2023

www.coubert.fr  Commune de Coubert



N°32
LE JOURNAL
des Curtibéhardiens

De 00h00 à 05h30



**EXTINCTION DE
L'ÉCLAIRAGE PUBLIC
PRUDENCE**



**LES URGENCES
DE L'INFORMATIQUE**
Thierry ROUSSELOT

**DEPANNAGE & MAINTENANCE INFORMATIQUE
RÉPARATION SMARTPHONES & TABLETTES**



**FORFAIT VIRUS, DÉPANNAGE INTERNET
REMISE EN FORME DE L'ORDINATEUR**

Ouvert du lundi au jeudi : 9h à 12h - 14h à 19h
le vendredi : 9h à 12h - 14h à 18h
le samedi : 9h à 12h

☎ **01 64 06 51 58 / 06 33 32 82 77**

✉ **contact@chu-informatique.fr**

www.chu-informatique.fr

19 rue de la Fontaine Saint Martin
77111 Soignolles en Brie (Barneau)

Fleurs et fleuriettes

Fleuriste Décoratrice

Des fleurs pour toutes vos émotions

Livraisons
Commandez par 📱 et réglez par 💳
Ouvert
du mardi au samedi
de 9h30 à 12h30 et de 15h30 à 19h30
dimanche et jours fériés de 9h30 à 13h

25 rue Pasteur 77170 BRIE-COMTE-ROBERT
01 64 05 78 72  

NOUVELLE RÉALISATION

BRIE-COMTE-ROBERT


LES ORGUES
de Sainte Colombe

Au coeur de la ville
Appartements du studio au 4 pièces



ESPACE DE VENTE

11, avenue du Général de Gaulle
77170 BRIE-COMTE-ROBERT

01 64 05 77 77

www.gilpromotion.fr

GIL PROMOTION 

ALFA PNEU

**RÉPARATION ET VENTE DE PNEUMATIQUES
POUR PROFESSIONNELS ET PARTICULIERS**

*Victor et Paulo se déplacent sur route, chantier,
domicile ou lieu de travail.*

Déplacement : Seine et Marne, Val de Marne, Essonne.



GENERAL TIRE 

☎ **06 80 94 40 26 / 06 63 41 60 51**

LES MUSES DU JOUR

DES PROFESSIONNELS DE L'AIDE À DOMICILE
QUI ILLUMINENT VOTRE QUOTIDIEN

50%
déductibles

NOUS SOMMES À VOTRE ÉCOUTE
POUR TOUTE AIDE À DOMICILE

24H/24 7J/7
01 64 13 06 67

Intervention 24h/24
DEVIS GRATUIT
devis@lesmusesdujour.fr



www.lesmusesdujour.fr

SARL au capital de 1000€ - RCS 832 852 897 302 Metz - Agrément qualité numéro 10 000811/0707/08



Sommaire



1
ADMINISTRATION P.2



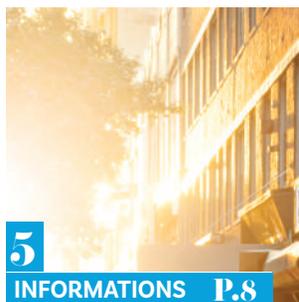
2
AGENDA P.3



3
DÉLIBÉRATIONS MAIRIE P.4



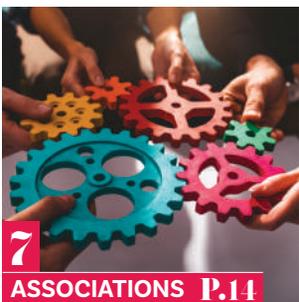
4
TRAVAUX P.5



5
INFORMATIONS P.8



6
VIE COMMUNALE P.12



7
ASSOCIATIONS P.14



8
ENVIRONNEMENT P.20

FLASHEZ-MOI !
TOUTES VOS INFORMATIONS :
www.coubert.fr



Éditorial



« **Faire aimer et apprécier l'espace public** »

“ **Chères Curtibéhardiennes, Chers Curtibehardiens,**

Depuis plusieurs années, en marge des choix cornéliens qu'ils ont à faire pour leur avenir, la municipalité offre aux jeunes étudiants du village la possibilité d'intégrer la filière technique communale pour une période de deux à trois semaines pendant la période estivale.

C'est l'occasion pour nos personnels titulaires de leur **faire aimer et apprécier l'espace public.**

En d'autres temps il était possible d'engager des jeunes de 16 ans avant que les réglementations liées au marché du travail rendent les choses plus difficiles pour les ados.

Cette année, comme chaque citoyen, nos budgets communaux sont mis à mal par l'inflation galopante d'environ 20% en moyenne sur l'ensemble de nos charges dites incompressibles. J'en profite pour tous vous remercier pour les encouragements et réactions positives suite à la décision du Conseil Municipal de pérenniser l'extinction de l'éclairage public de 0h00 à 05h30 du matin, source d'une économie salvatrice.

Vous trouverez à l'intérieur de ce Coubert infos les principaux indicateurs financiers et vous pourrez ainsi noter que le Conseil Municipal a décidé lors de la séance de vote du budget de maintenir ses taux communaux au même niveau que ceux de l'année dernière. Attention cependant car l'état fait évoluer les bases fiscales de chacun d'entre nous de 7.1%.

Lors des beaux jours, notre commune sera le théâtre de diverses manifestations qui sont autant d'occasions de se rencontrer et de profiter de vivre dans un village où l'amélioration du cadre de vie pour tous est l'un des fers de lance de l'action publique.

Bel été à tous !

Louis Marie Saoût



L'édition de ce bulletin d'information annuel est rendue possible grâce aux emplacements publicitaires qui permettent d'assurer l'intégralité de son financement. La municipalité tient à remercier l'ensemble des entreprises commerciales, artisanales et industrielles qui ont accepté de mieux faire connaître leurs activités professionnelles en s'associant à la réalisation de ce magazine annuel, dont l'objectif est de promouvoir l'image de notre commune. Remerciements également à toutes les personnes qui ont participé directement ou indirectement à la conception de ce bulletin.

Directeur de la publication : Louis Marie Saoût - **Equipe de rédaction :** Mmes DUMAS, CHAUVAUX, BRINET, WINKLER, DUBARRY, DESNOYERS, MM. SAOUT et BLONDEL avec l'apport d'articles associatifs
Siège : Mairie de Coubert (77170) - **Photographes bénévoles :** MM. PODEVIN, AGNIEL, et BERTHE
Régie Publicitaire : Groupe Média Plus Communication - Z.I. Secteur C7 - Allée des Informaticiens - CS 30075 - 06705 SAINT LAURENT DU VAR CEDEX - Tél. 04 92 271 389
Site : www.mediaplus.com.fr - E.mail : contact@mediaplus.com.fr - **Impression :** Imprimerie spéciale Groupe Média Plus Communication - **Dépôt légal :** 2023



Urbanisme

DOSSIER	DEMANDEUR - IDENTITÉ	ADRESSE DES TRAVAUX	DESCRIPTION DU PROJET	DATE
PC.077.127.22.00017	BOSTIK	Route de Paris D 319	Extension du bâtiment T existant et Réaménagement des bâtiments T2 et W	06/12/2022
PC.077.127.22.00021	M. et Mme COURTINE	25, rue Eugène Dorlet - Lot B	Construction d'une maison individuelle	14/10/2022
PC.077.127.22.00022	M. et Mme GONZALEZ	6, impasse du Plessis	Construction d'une maison individuelle	01/10/2022
PC.077.127.22.00023	M. OGET et Mme DA SILVA DIAS	25, rue Eugène Dorlet - Lot K	Construction d'une maison individuelle	14/10/2022
PC.077.127.22.00024	M. AFONSO et Mme DE SOUSA	25, rue Eugène Dorlet - Lot D	Construction d'une maison individuelle	04/10/2022
PC.077.127.22.00026	M. et Mme MICHARD	16, impasse du Plessis	Construction d'une maison individuelle	14/10/2022
PC.077.127.22.00028	M. RIEUX et Mme DUMAS	12, impasse du Plessis	Construction d'une maison individuelle	16/12/2022
PC.077.127.22.00029	M. TANTILLO	14, rue Eugène Dorlet	Construction d'un garage	06/01/2023
PC.077.127.23.00002	M. HIBON et Mme IRAM	7, impasse du Plessis	Construction d'une maison individuelle	21/03/2023
PD.077.127.23.00001	M. LEDRU	Chemin du Fort	Démolition d'un garage	08/02/2023
DP.077.127.22.00020	M. COLSON	6, rue de la Grenouillère	Création d'une pergola	01/12/2022
DP.077.127.22.00021	M. MARQUES	8, impasse Pasteur	Création d'une piscine	09/12/2022
DP.077.127.22.00022	M. DA COSTA	1, ruelle du Pavillon	Installation de 8 panneaux photovoltaïques	29/12/2022
DP.077.127.23.00001	M. DANIEL	9 A, rue de la Fosse Poireuse	Création d'une piscine	02/02/2023
DP.077.127.23.00004	Mme GOBERVILLE	6, rue des Petites Maisons	Extension de la véranda	30/03/2023
DP.077.127.23.00005	M. COLSON	6, rue de la Grenouillère	Pose d'une marquise	11/04/2023
DP.077.127.23.00009	Mme BESSAHA Anissa	51, rue Jean Jaurès	Pose de 5 volets roulants	14/04/2023
DP.077.127.23.00010	Mme BESSAHA Lisa	51, rue Jean Jaurès	Pose de 3 volets roulants	14/04/2023

État civil



➔ PREMIERS SOURIRES

Pour mémoire, il y a eu 10 naissances sur la période. Nous ne pouvons pas dévoiler l'identité de ceux qui n'ont pas souhaité figurer dans la presse.

Léonce DELMARLE né	le 31/12/2022
Moïse BENCAU né	le 15/01/2023
Léna BOURDELAT née.....	le 18/01/2023
Gabriel BONI né.....	le 08/04/2023
Anna CINQUIN née.....	le 18/04/2023
Louis BONGRAND né	le 25/04/2023



➔ VIVE LES MARIÉS

Le 19/11/2022 – Mme Bénédicte SECLEPPE et M. Julien ALBARET
 Le 11/02/2023 – Mme Alicia RIBEIRO et M. Julien RASO
 Le 07/05/2023 – Mme Diane DUSSOUS et M. Thierry LAURENT



➔ ILS NOUS ONT QUITTÉS :

Le 13/03/2023 – Mme Nicole ODANT	80 ans
Le 23/03/2023 – M. Jacques CATTET	74 ans
Le 27/03/2023 – M. Christophe MÉRAL	60 ans
Le 10/04/2023 – M. Claude GELLER	62 ans
Le 27/04/2023 – M. Thierry GOBERVILLE	57 ans
Le 05/05/2023 – M. Robert MELLINAS	78 ans

Finances Communales

Compte administratif 2022

Excédent de fonctionnement : 539 906,60 €

Excédent d'investissement : 453 248,71 €

Budget Primitif 2023 sous le sceau de la « prudence »

Le Conseil municipal, réuni en session ordinaire le 12 avril 2023 a voté le budget primitif de l'année 2023 s'équilibrant en recettes et en dépenses respectivement à hauteur de 1 471 700,00 € pour la section fonctionnement et à hauteur de 1 887 755,31 € pour la section d'investissement.

Ce budget est marqué, comme peut l'être celui de chacun d'entre nous, par un phénomène d'hyperinflation, conduisant à des hausses significatives sur plusieurs postes au premier rang desquels figurent ceux liés à l'énergie sous toutes ses formes. De ce fait, le Conseil Municipal a souhaité maintenir en l'état ses taux de fiscalité. Aussi, ses marges de manœuvre sont extrêmement limitées et le mot d'ordre, outre la prudence, sera de ne pas prendre en charge de nouvelles dépenses.

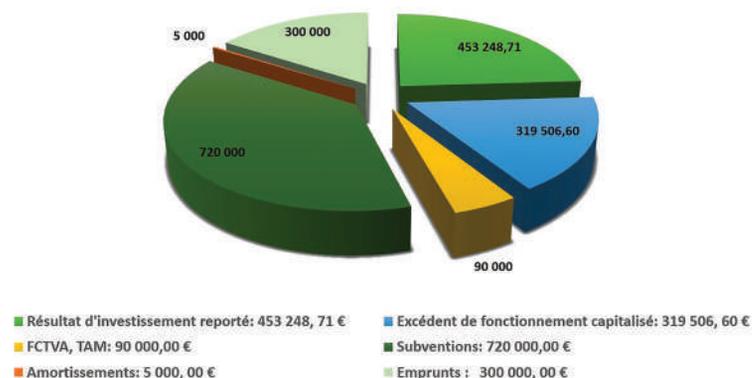
Malgré tout, la situation financière de la commune reste saine et cette année encore, un ambitieux programme d'investissement pourra être mené à bien :

- > Remplacement de la chaudière et rénovation de la chaufferie de l'école maternelle,
- > Viabilisation et installation du service technique dans son nouveau centre d'exploitation,
- > Changement de serveur au bâtiment administratif principal,
- > Sécurisation du carrefour des rues Aristide Briand et Eugène Dorlet,
- > Deuxième tranche de réalisation des liaisons douces.

Après avoir reçu les clés de notre nouveau local, situé au 4 rue de Constantine, ce dernier a pu être loué, gage de quelques revenus complémentaires pour la commune.

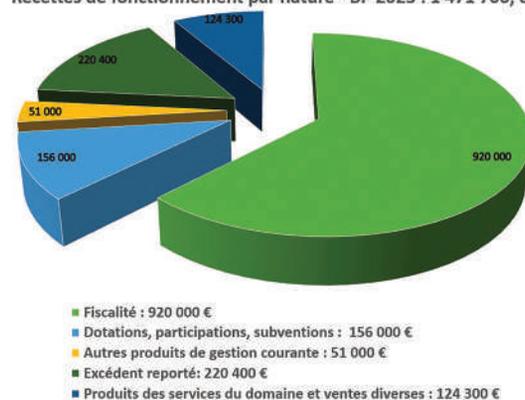
Les modes de financement des investissements

Ressources de financement des investissements du BP 2023 : 1 887 755,31 €



BP 2023 – Les recettes de fonctionnement par nature

Recettes de fonctionnement par nature - BP 2023 : 1 471 700,00 €



JUILLET

Samedi 08 : Fête du Village - Mairie

Samedi 15 : Feu d'artifice - Mairie

SEPTEMBRE

Samedi 09 : Forum des Associations



En direct de la mairie

Liste des délibérations du conseil municipal. À savoir : Les procès-verbaux des séances du Conseil Municipal sont visibles sur notre site www.coubert.fr et sur les panneaux réglementaires.

Séance du 27 septembre 2022

- 2022-044 Admission en non-valeur de produits irrecouvrables
- 2022-045 Crédits insuffisants au compte 6811 Dotations aux amortissements, d'où la décision modificative
- 2022-046 Signature des avenants aux marchés de travaux des entreprises
- 2022-047 Vente des rosiers « Rose de Coubert »
- 2022-048 Autorisation de procéder à l'extinction de l'éclairage public à titre permanent
- 2022-049 Adhésion au groupement de commande pour la fourniture et l'acheminement d'énergies, et de services associés
- 2022-050 Convention de servitude – PIERREVAL
- 2022-051 Désignation d'un correspondant sécurité incendie et secours
- 2022-052 Convention d'utilisation de la piscine d'Ozoir-la-Ferrière pour l'année 2022-2023

Séance du 08 novembre 2022

- 2022-053 Élection d'une 3^{ème} Adjointe au Maire
- 2022-054 Taux de reversement de la taxe d'aménagement
- 2022-055 Décision Modificative n°3 - Réaffectation de crédits d'investissements compte 2313 et 2135
- 2022-056 Décision modificative n°4 - Complément de la DM n°2 suite régularisation d'écritures
- 2022-057 Prise en charge des dépenses d'investissement avant BP 2023
- 2022-058 Demande de subvention DETR 2023 dans le cadre de la rénovation de l'Église Sainte Geneviève
- 2022-059 Demande de subvention DETR 2023 dans le cadre du remplacement de l'éclairage public du Stade Municipal
- 2022-060 Signature de l'avenant au marché de travaux de l'entreprise EUROVIA IDF
- 2022-061 Signatures d'avenants au marché de l'école Maternelle
- 2022-062 Transfert de la compétence infrastructure de recharge pour véhicule électrique au SDESM
- 2022-063 Autorisation pour solliciter une demande de subvention au titre du remplacement de l'éclairage public du stade municipal auprès du SDESM 2022
- 2022-064 Convention d'adhésion au dispositif Conseil en Énergie Partagée (CEP)
- 2022-065 Convention relative à l'entretien de l'aménagement paysager du giratoire de la RD96 à Coubert avec le Département
- 2022-066 Renouvellement d'un contrat unique d'insertion (PEC/CUI/CAE)
- 2022-067 Renouvellement d'un contrat unique d'insertion (PEC/CUI/CAE)

Séance du 20 décembre 2022

- 2022-068 Approbation de la convention unique annuelle relative aux missions optionnelles du centre de gestion de la fonction publique territoriale de Seine-et-Marne
- 2022-069 Dénomination du futur collège
- 2022-070 Autorisation de signature de la convention pour la vidéoprotection des installations connexes au Collège
- 2022-071 Dénomination de l'espace situé au 35 rue Jean Jaurès et au 13 rue Aristide Briand
- 2022-072 Autorisation de signature de la convention pour l'entretien et la maintenance des feux tricolores de la commune
- 2022-073 Modification des tarifs de location de la salle de la gare « maison des associations » et conditions d'accès à cette salle

- 2022-074 Modification du périmètre du SDESM par adhésion de la Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux et de la commune de Melun

Séance du 07 février 2023

- 2023-001 Prescription d'une déclaration de projet au titre du code de l'urbanisme dans le but d'emporter une mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme pour un projet de réhabilitation agricole et naturelle de l'ensemble du Domaine de la Grange-le-Roy à Coubert, sous la forme d'installation de Stockage de Matériaux Inertes
- 2023-002 Réinstauration du Droit de Préemption Urbain (DPU) renforcé sur une partie du territoire de la Commune de Coubert
- 2023-003 Autorisation de signature d'une convention pour le poste de transformation BALI entre la commune et ENEDIS
- 2023-004 Demande de Labellisation Patrimoine d'Intérêt Régional auprès de la région Ile-de-France pour l'Église Sainte-Geneviève
- 2023-005 Demande de subvention DETR 2023 dans le cadre de la restauration de l'Église Sainte-Geneviève (précisions) (annule et remplace la précédente délibération n° 2022-058)
- 2023-006 Demande de subvention DETR 2023 dans le cadre du remplacement de l'éclairage public du Stade Municipal (annule et remplace la précédente la délibération n°2022-059)
- 2023-007 Demande de subvention auprès du Conseil Départemental de Seine-et-Marne dans le cadre du dispositif « Patrimoine Monumental Non Protégé »
- 2023-008 Travaux d'enfouissement des réseaux électriques rue Jean Jaurès - 2024 - SDESM
- 2023-009 Convention avec INITIATIVES77 - Atelier chantier d'insertion (ACI)
- 2023-010 Autorisation de louer un appartement Communal

Séance du 11 avril 2023

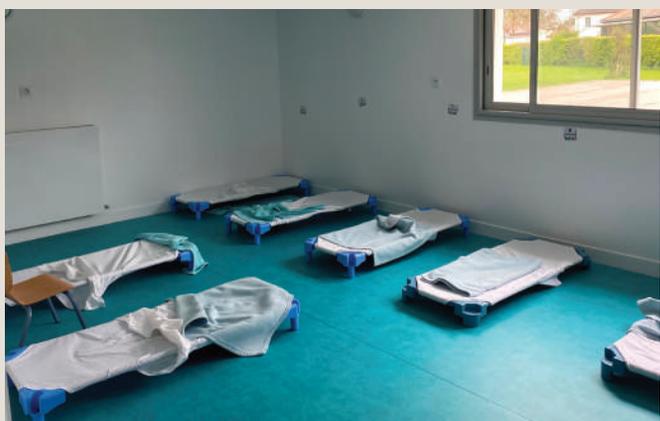
- 2023-011 Approbation du compte de gestion 2022
- 2023-012 Approbation du compte administratif 2022
- 2023-013 Affectation des résultats - commune - 2023
- 2023-014 Vote des taux des contributions directes 2023
- 2023-015 Vote du budget primitif 2023 - Commune
- 2023-016 Création d'un maillage de liaisons douces sur le territoire de la commune, phase 2 de travaux sur la période 2023 - 2024 - Dossier de Demande de Subvention : Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2023 auprès de l'État
- 2023-017 Demande de subvention au titre du « Fonds d'équipement rural » 2023 pour la réhabilitation de l'école
- 2023-018 Vœu du conseil municipal en soutien à la mobilisation des femmes Iraniennes pour leurs droits et libertés
- 2023-019 Réinstauration du Droit de Préemption Urbain sur une partie du territoire de la commune de Coubert
- 2023-020 Dénomination du futur collège et de ses structures intercommunales annexes
- 2023-021 Réactualisation des tarifs pour la cantine scolaire, la garderie et l'étude
- 2023-022 Renouvellement d'un contrat unique d'insertion (PEC/CUI/CAE)
- 2023-023 Création d'un emploi permanent - Adjoint Technique Territorial à temps non complet
- 2023-024 CCAS : Remplacement d'un membre élu



Bâtiments communaux

Ces derniers mois, nous avons pu mettre un terme à une tranche importante de travaux en extension et réhabilitation de l'école maternelle.

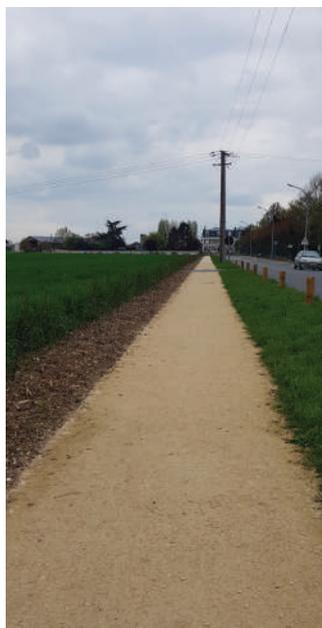
Outre une classe supplémentaire, elle est désormais dotée d'une salle de repos offrant à chaque enfant une place digne de ce nom pour ce moment de repos particulièrement important pour les plus petits d'entre eux. On y trouve un bureau et une salle de réunion attenante permettant au besoin des rendez-vous plus « feutrés » dans un lieu accueillant. Nous ambitionnons de mettre en place un programme pluriannuel de travaux sur ce site afin de réduire les factures énergétiques et de facto notre empreinte carbone. Dès cette année, nous espérons obtenir la subvention nécessaire du Conseil Départemental afin de remplacer la chaudière par une machine beaucoup moins énergivore (30 % de consommation de gaz en moins).





Voies et chaussées

Les liaisons douces, le long de la rue Étienne Tétrot et celles situées chemin d'Aubinot, sont elles aussi en service pour, tout du moins nous l'espérons, le confort de tous. Après des années de tractation, nous avons pu réaliser un parking conséquent de 62 places, doublé d'un lieu de convivialité au cœur duquel trône un kiosque du plus bel effet. Ce site structurant offre dès à présent de nombreuses places à tous les résidents du secteur, mais aussi de la disponibilité pour les offices à l'église ou encore les événements de type brocante. En ce début d'été, nous allons réaliser une seconde tranche de liaisons douces et traiter les abords de la RD96 pour interdire le passage (hors manifestation) par l'allée des Tilleuls le long du stade. En effet, la traversée de la RD96 se fera par le biais d'un plateau surélevé qui se trouvera juste en face de l'impasse du Plessis. Nous réaliserons également la sécurisation du carrefour Briand/Dorlet et l'accessibilité pour les Personnes à Mobilité Réduite sur le quartier, vers la rue Paul Corteville.





Voies et chaussées



Les autres projets à venir ou en attente...

Le puits patrimonial situé dans la ruelle du Pavillon sera lui aussi remis en valeur cet automne.

D'autres projets sont actuellement sur la table, mais dépendent des concours attendus de nos partenaires comme la rénovation de l'église sur un programme triennal, car c'est une opération à 1 million d'euros. Nous ne pourrions entreprendre qu'après les notifications de subventions attendues.

Il en va de même en ce qui concerne la mise en place des bornes de recharge pour véhicules électriques. Nous avons budgété la part communale, il faut maintenant attendre le déploiement prévu par le Syndicat des Énergies de Seine-et-Marne (SDESM) avec qui nous avons contracté.

Bien vivre ensemble

La Commune appelle au civisme après avoir constaté une multiplication des déjections canines dans l'espace public, principalement sur les trottoirs et dans les sentes.

14 Distributeurs de sacs gratuits sont mis à la disposition des propriétaires de chiens, essentiellement sur les parcours de promenades ce qui constitue un vrai budget !

Vous pourrez les retrouver entre autre :

- > Rue Aristide Briand,
- > Devant la Mélod'hier,
- > À l'angle de la rue Etienne Tétrot et de la rue des Petites Maisons,
- > Au niveau du nouveau parking rue Etienne Tétrot,
- > À côté de la boulangerie, Place du Cygne,
- > À l'espace DESMOULINS, Rue Aristide Briand,
- > Rue des Grands Champs,
- > Place de l'Église,
- > Au niveau de la sente du Bal, devant la gendarmerie,
- > Dans la sente de la Messe,
- > Rue de la gare
- > Chemin d'Aubinot

Si un distributeur est vide n'hésitez pas à le signaler en mairie, notre agent technique se chargera de le remplir à nouveau.

Je ramasse ou je paie !

Pour rappel, cette infraction est passible d'une amende de 2^{ème} catégorie classée au Code Pénal, pouvant atteindre 75 €. Tout propriétaire de chien surpris laissant la déjection de son animal sur l'espace public peut être sanctionné. Attention, en cas de plainte, la vidéo surveillance peut être utilisée.



Télécabine de consultation

En cas de besoin, si votre médecin traitant n'est pas disponible dans un délai raisonnable, ou si vous n'avez pas de médecin traitant, vous pouvez vous rendre dans notre pharmacie pour effectuer un contrôle médical.



Cette télécabine, simple d'utilisation est munie d'instruments de mesure, ainsi que d'un système de visioconférence pour interagir à distance avec un médecin d'Ile-de-France. Elle vous permettra d'avoir un diagnostic rapide, ainsi qu'une ordonnance, imprimée directement dans la télécabine.

Pour avoir une consultation, il vous suffit de vous présenter à l'accueil de la pharmacie. Celle-ci vous sera facturée 5 €.

Vous devrez présenter votre carte vitale et vous laisser guider par le médecin que vous aurez en ligne.

Vous avez un projet de rénovation énergétique lié à votre habitation ?

Une conseillère énergie est à votre disposition pour vous délivrer des conseils neutres, objectifs et gratuits.

POUR CONTACTER VOTRE CONSEILLER
01 60 66 67 63
sure@ccbrc.fr

Celle-ci vous accompagnera de manière globale dans la réalisation de votre projet : conseils, diagnostic, formulation du besoin, aide au montage financier et subventions, aide à la consultation suivi des performances post travaux...

À Coubert, les permanences proposées en mairie se tiennent les lundis après-midi, après une prise de rendez-vous.

Le saviez-vous ?



Vous êtes retraités de la CNAV, MSA ou de la fonction Publique ?

Votre caisse de retraite agit en faveur « du bien vieillir chez soi ».

Venez retirer votre dossier « bien vieillir » à la mairie. Après accord de la caisse de retraite, un professionnel viendra à votre domicile pour évaluer vos besoins et vos droits.

À cette occasion, vous pourrez découvrir les actions de prévention proposées gratuitement aux bénéficiaires : financement de la téléassistance, aides techniques, activités de loisirs, pédicure, frais de livraison des courses etc.

Votre caisse de retraite peut également vous aider dans la prise en charge d'une aide à domicile pour l'entretien du logement, du linge, les sorties pédestres ... Sa participation financière est calculée en fonction de vos ressources.

Cette information vous est donnée par l'association RIVAGE AUTONOMIE de Melun 01.64.52.24.48

Bibliothèque de Coubert

13 rue Aristide BRIAND
Téléphone : 06 72 51 00 12
(DESNOYERS Jacques)

Plus de 2500 livres à votre disposition Pour tout public enfants et adultes

OUVERTURE
Mercredi et samedi de 10h30 à 12h30
Cotisation annuelle de 10€ par famille



Mélod'hier



La Mélod'hier rappelle que tous les jeudis à 15 heures, le spectacle de variétés est ouvert au public.

De plus, des compagnies de théâtre amateur viennent régulièrement un samedi soir par mois, se produire sur notre scène.

Il suffit de réserver au 01.64.06.71.33 pour être assuré de passer une bonne soirée à un tarif, sinon au chapeau, inférieur à 10 € pour les artistes.

Le Kinésithérapeute



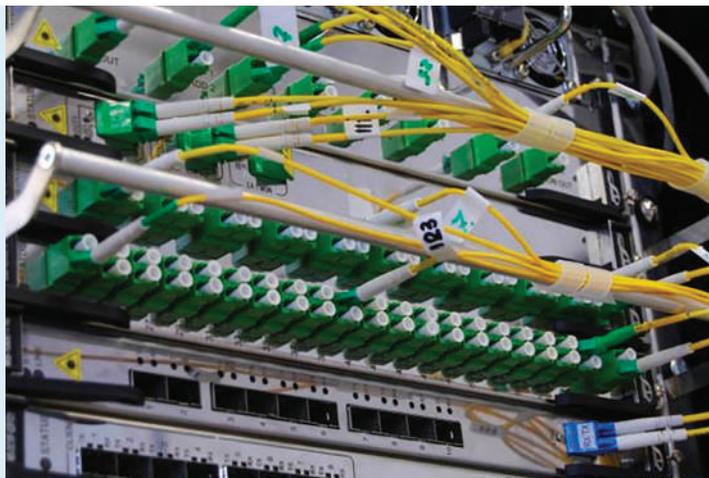
Vous pourrez dorénavant le retrouver au 4 rue de Constantine, dans un local de plain-pied, à côté du cabinet médical pluridisciplinaire déjà implanté depuis quelques années sur notre commune.

Merci d'en prendre bonne note !

Fibre optique, où en sommes-nous ?

Renseignements pris auprès de la Société Equans, qui assure le déploiement sur notre commune, nous vous informons que le chantier a pris quelques mois de retard, lié en partie au piratage du système informatique du Département ayant pour conséquence le ralentissement significatif des autorisations de travaux sur leur domaine, mais également suite à des vols et à du vandalisme.

À ce jour, la fibre est totalement déployée sur le domaine communal et les réceptions de travaux après levée des réserves devraient logiquement permettre de pouvoir accéder à la fibre au cours du dernier trimestre de l'année en cours.



Les Navettes Séniors



Mises en place par la Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux, les Navettes Séniors, réservées aux personnes de 65 ans ou plus, vous permettent d'aller faire vos courses au marché ou au Hyper-U de Brie-Comte-Robert de manière gratuite et en toute sérénité.

Les navettes vous attendent, selon le calendrier prévu, les vendredis à l'arrêt de bus « Mairie ».

Ce service ne pourra bien évidemment perdurer que s'il y a des utilisateurs fréquents. Nous vous invitons donc à l'utiliser dès que vous le pouvez.

Recensement citoyen

Le recensement citoyen se fait à la mairie de votre domicile.

En mairie, vous devez vous présenter avec :

- > Une pièce d'identité ou un passeport en cours de validité,
- > Un justificatif de domicile daté de moins de 3 mois,
- > Votre livret de famille.

Après avoir fait votre recensement citoyen :

- > Vous obtenez une attestation de recensement.

Cette attestation est indispensable pour pouvoir vous inscrire avant l'âge de 18 ans à un examen (BEP, Bac...) ou un concours administratif en France.

- Vous devez faire une **Journée Défense et Citoyenneté (JDC)**.

- Vous êtes inscrit automatiquement sur les listes électorales dès votre 18^e anniversaire, vous pourrez alors voter.

L'organisation de votre Journée Défense et Citoyenneté : Pour organiser votre Journée Défense et Citoyenneté (JDC), c'est maintenant en ligne sur majdc.fr.

Vous ne pouvez créer votre compte qu'à partir d'une date précise.

La mairie transmet chaque trimestre la liste des recensés. Vous ne pourrez donc créer votre compte sur majdc.fr qu'un mois après cet envoi.

Exemple :

Vous êtes venu vous recenser entre le 1^{er} janvier et le 31 mars 2023, la mairie transmet votre recensement début avril. Vous pouvez créer votre compte début mai.



Renouvellement carte d'identité et passeport

Bon à savoir !

Vu le nombre de demandes les vacances arrivant, et les difficultés pour les usagers pour avoir un rendez-vous pour une demande de passeport ou de carte d'identité.

Sachez que vous pouvez vous rendre **dans n'importe quelle mairie**, à condition qu'elle soit équipée d'un Dispositif de Recueil (DR). **Notre mairie n'en est malheureusement pas équipée.**

La liste des mairies équipées d'un Dispositif de Recueil est consultable en ligne : <https://passeport.ants.gouv.fr/services/geolocaliser-une-mairie-habilitee>

Attention !

De nombreuses mairies exigent que le dépôt du dossier se fasse **uniquement sur rendez-vous.**

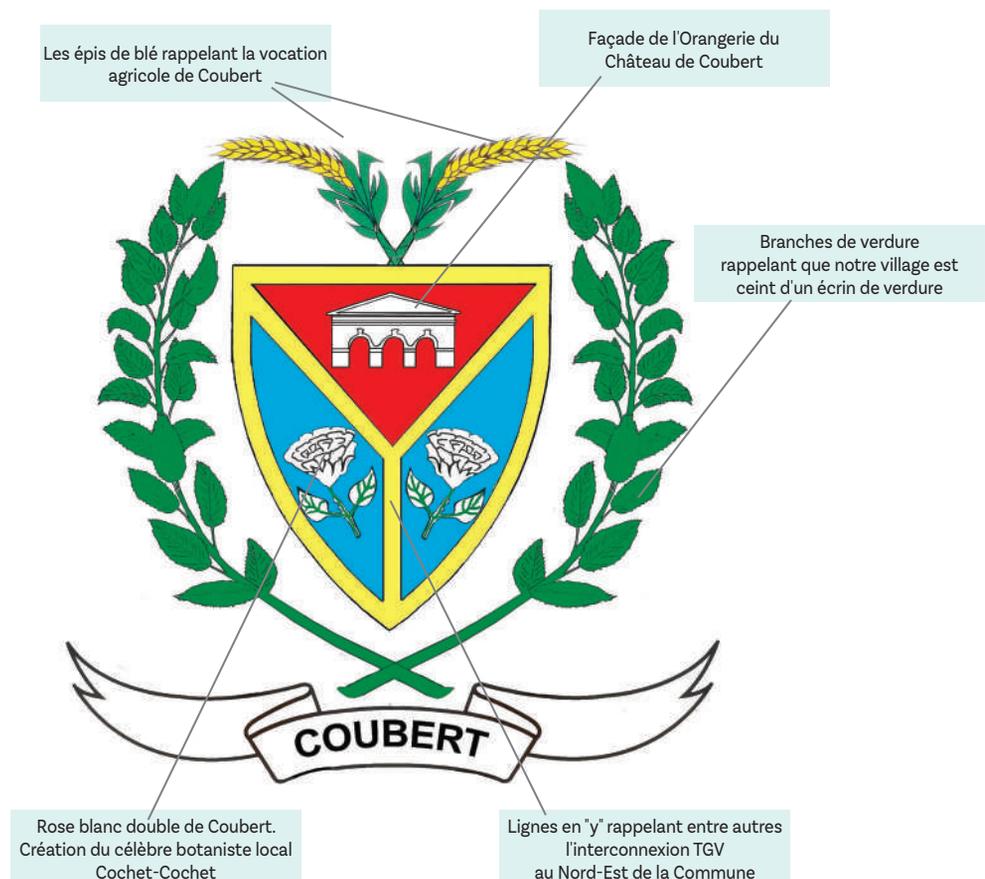
Pour trouver les rendez-vous, un site est à votre disposition : <https://rendezvouspasseport.ants.gouv.fr>



Définition du Blason de notre commune

L'évocation de blasons ou autres armoiries renvoie souvent à des temps immémoriaux. Contre toute attente, sachez que celui de notre commune est très contemporain.

Initié dans les années 90 par Monsieur Gilbert ESCAILLE et Monsieur Alain BAUDEL qui voulaient donner une identité plus forte à notre commune, il fût validé et de fait, devint officiel à compter de 2002 sur proposition de Christian Roger alors Maire Adjoint, en charge de la Communication. C'est donc l'occasion de vous donner, ou redonner, la signification des éléments constitutifs de cet emblème.



• Un Mot sur le Téléthon !

La commune de Coubert tenait à remercier les quelques personnes qui ont pris part à l'achat de lampions et d'ampoules ainsi que la SLC pour sa grande générosité.

Formidable résultat, le meilleur depuis 2016. Après deux années de crise sanitaire, le Téléthon retrouve son apogée d'un montant de 90 839 067 €

Votre participation permet de faire avancer la recherche, ne lâchons rien !!

Merci !!



• École



Participation de l'ensemble des élèves de l'école élémentaire Maurice Gillet à La Grande Lessive du 23 Mars 2023 dont l'invitation était "Ma cabane et/est ta cabane".

INFO :

La Grande Lessive, est une installation artistique éphémère inter-générationnelle et internationale conçue à partir d'une invitation commune. Les réalisations plastiques, réalisées sur format A4, sont ensuite suspendues en extérieur à des fils tendus à travers les cours, places et rues, au moyen de pinces à linge.



• Œufs de Pâques



Un peu d'histoire :

D'où vient cette tradition ?

Les enfants se lèvent le jour de Pâques en espérant que les cloches soient passées et leur aient déposé des œufs en chocolat ... mais d'où vient cette tradition ?

Bien avant l'église chrétienne, la coutume d'offrir des œufs existait déjà dans l'Antiquité, héritage des traditions païennes. Les Perses, Romains et autres Égyptiens célébraient ainsi le retour du Printemps, saison d'éclosion de la nature en offrant des œufs peints et décorés.

Depuis le Moyen-âge, la tradition chrétienne interdit de faire sonner les cloches des églises entre le Jeudi Saint et le Dimanche de Pâques, en signe de deuil. On racontait aux enfants que les cloches étaient parties se faire bénir à Rome. À leur retour le dimanche matin, les cloches carillonnaient et déposaient sur leur passage les fameux œufs dans les jardins.

Le Dimanche 09 avril 2023 à l'heure convenue, de très nombreux enfants accompagnés de leurs parents se sont retrouvés sur la Place des Fêtes, constellée pour l'occasion de nombreux jeux et n'ont pas ménagé leur peine pour récolter une quantité impressionnante de chocolat.

Dès le top départ donné par Monsieur le Maire et sa première adjointe, les enfants se sont rués aux quatre coins de la place dans une joyeuse ambiance.



L'association de l'Orangerie



L'association a cessé toutes ses activités suite à une assemblée générale qui s'est tenue dans la salle de la Herse d'Or, le 28 mars dernier.

Madame BLIN, sa Présidente Historique, avait émis le souhait d'être déchargée de sa fonction de Présidente tout en restant au bureau de l'association.

Aucun membre n'ayant souhaité reprendre le flambeau, l'association a mis fin à une magnifique aventure de 20 ans. Véritable soutien de la Mairie au cours de toutes ses années, ayant permis la sauvegarde d'une partie importante du patrimoine local tels que les registres Paroissiaux, tableaux, statues et autres objets... L'association avait aussi remis en lumière les jouets anciens pour le plus grand bonheur des petits et des grands.

Monsieur le Maire et l'ensemble du Conseil Municipal remercient chaleureusement tous les membres actifs de l'association qui ont tant œuvré bénévolement pendant toutes ces années. Pour tous ses bons et loyaux services, Madame BLIN, Présidente de l'association, s'est vu remettre par Monsieur le Maire et Madame Desnoyers, sa première Adjointe, la Médaille d'Honneur de la commune et un bouquet de fleurs.

Afin de rendre hommage comme il se doit à leur travail, voici les informations diffusées dans le tout premier Bulletin de liaison de l'association de l'Orangerie nommé « Le Curtibéhardien », en 2004.



C'est en 1892 que fût terminée la ligne de chemin de fer de la Bastille à Verneuil. Construite par tronçons, cette ligne fut concédée à la Compagnie du chemin de fer de l'est en 1853. C'est ainsi que les travaux démarrèrent et que fut ouverte la ligne Paris-Saint-Maur en 1859. Le train continua sa progression jusqu'à Boissy-Saint-Léger en 1869 puis Servon en 1873 et Brie-Comte-Robert en 1875. En 1876, près de 50 000 voyageurs utilisèrent cette ligne.

La culture des roses de Grisy et Coubert eut un rôle important sur le prolongement de la ligne jusqu'à Verneuil. Les rosiéristes de la région acheminaient leurs roses par carrioles jusqu'à Brie-Comte-Robert, puis prenaient le train jusqu'aux Halles pour écouler leur production. Dès l'extension de la ligne en 1892, ce sont par wagons entiers que seront transportées les roses de Solers, Coubert, Grisy, Servon, Mandres et Villecresnes, soit environ 85 tonnes pour le mois de juillet 1900. Quelle animation à chaque départ !!

La lecture d'un ancien plan cadastral nous montre que COUBERT était, par le passé, divisé en 3 parties. Le lieu le plus connu, et certainement le plus chargé d'histoire, est le château, lieu dénommé COUBERT-le-plessis, endroit où élirent domicile plusieurs seigneurs dont nous reparlerons. Du Plessis, nous nous rendons à COUBERT-la-ville, petit bourg regroupé autour de l'église, puis enfin le Haut-COUBERT, lieu plutôt commercial, puisque situé le long de la route de PARIS à BÂLE (actuelle RN19).

COUBERT-la-ville est traversée de part en part par la rue Eugène DORLET. Cette rue doit son nom à Monsieur DORLET, maire de 1925 à 1931 et décédé en 1931. Qu'en était-il avant lui ? Pour la partie allant vers LIVERDY, on retrouve le nom de rue du gué vers la fin du 17ème siècle. Lorsque Samuel BERNARD devint seigneur du comté de COUBERT, les ruisseaux traversant le Plessis furent canalisés pour devenir des canaux et la rue devint rue des canaux. Dans le bourg, la rue de l'orme de la ramée, devait aller de la rue Aristide Briand, jusqu'à la rue Eugène DORLET, le cimetière se situant à ce carrefour. De là, on repartait vers PONTCARRÉ par le chemin de PRESLES ou chemin vicinal n°10.

• Hommage

Il y a plusieurs dizaines d'années Jacques CATTET a repris avec des copains le comité des fêtes de Coubert et notamment le premier bal des jeunes.

Une volonté farouche de distraire les jeunes de notre commune l'animait et la suite lui donna raison. En effet les événements festifs s'enchaînaient grâce à son engouement et son sourire permanent.

Il rejoignit le conseil municipal en 2008 et ce jusqu'en septembre 2015 avec une contribution particulière auprès du service technique.

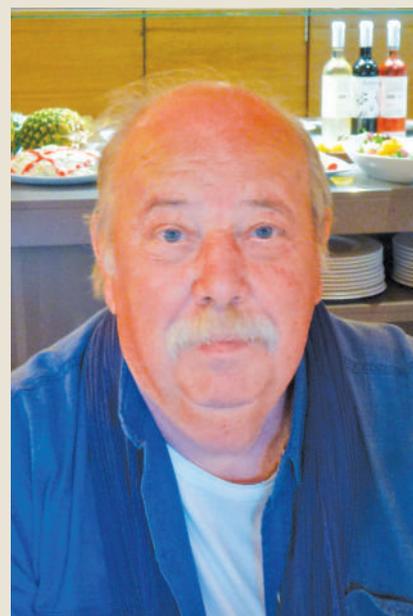
Puis en toute logique et parfait dévouement, il intégra le bureau de la SLC, coordinatrice de toutes les

associations. Jamais lassé, il relança le comité des fêtes, avec des activités et sorties hors de la commune pour que les habitants profitent de moments agréables.

Infatigable, il organisa de nombreux concours de pétanque et conquit un large public, friand de taquiner le bouchon à Coubert.

Enfin, un peu fatigué et la maladie freinant ses ardeurs, il fréquentait le club du temps libre ou sa bonhomie légendaire enjolivait l'ambiance du club.

La nombreuse assistance à ses obsèques l'a remercié de toutes ses actions et nous garderons un souvenir chaleureux et reconnaissant envers ce compagnon de route Municipal et associatif.



• Autos d'Yerres

Venez nous rejoindre

L'association des Autos d'Yerres rassemble des passionnés de voitures anciennes dans notre région

Des modèles entièrement restaurés avec le plus grand soin (1914 pour la plus ancienne) constituent ainsi notre collection de voitures Françaises, Européennes et Américaines.

Les propriétaires se réunissent régulièrement pour de belles promenades dans notre joli département et sauvegardent ainsi notre magnifique patrimoine culturel, industriel et technologique.

L'association est ouverte aux propriétaires de véhicules d'avant 1975 en parfait état.



Christophe BERTHE
Tél : 06 07 75 05 98
Mail : lesautosdyerres@orange.fr
FB : <https://www.facebook.com/groups/620824086146986>

Vie associative

• Club du temps libre

Vous êtes seul devant votre télé, un mardi, comme tous les jours.

Savez-vous que des personnes comme vous, âgées, certes mais dynamiques, jouent, parlent et goûtent ensemble dans la salle des associations à la gare de Coubert.

Plus nous serons nombreux, plus il sera aisé pour les organisateurs de prévoir des sorties aux alentours mais pour remplir un bus il faut un minimum.

Si le plaisir vous tente, on vous tend les bras pour venir nous rejoindre un mardi sur deux, l'adhésion est minime et ne doit pas être un frein à votre venue.

Alors quand vous voulez !



• Country Celtic Attitudes



**COUNTRY
CELTIC ATTITUDE
DE COUBERT**

C'est dans une ambiance dynamique et décontractée que l'Association COUNTRY CELTIC ATTITUDE DE COUBERT propose depuis plusieurs années des cours de danses Country et Line Dance avec comme support des chorégraphies sur des musiques diverses et variées qui vont de la country, au disco, en passant par la valse, mais aussi sur des musiques plus modernes (Ed Sheeran, Beyoncé, Jonas Brothers, Imagine Dragons...et bien d'autres)

NOUS VOUS ACCUEILLONS :

- > le mercredi de 19h00 à 20h30 pour les novices.
- > de 20h30 à 22h00 pour les intermédiaires
- > de 22h00 à 23h30 pour les avancés
- > le vendredi de 19h00 à 20h30 pour les débutants

Alors si vous voulez garder la forme et entretenir votre mémoire, venez nombreux vous inscrire en septembre, au prochain forum des associations ou directement à la MAISON DES ASSOCIATIONS, route de la Gare à COUBERT lors des premiers cours (2 cours d'essais vous sont proposés).

N'hésitez plus ! Lancez-vous !!!

Pour tout renseignement complémentaire, nous vous invitons à consulter notre site internet www.countrycoubert.jimdo.com ou contacter Sandrine AZZOLINI (Présidente) au 06 09 27 32 27.

• Vitalligne



VITALLIGNE

Contacts :

Steven REI

Tél.: 06 10 03 61 72

Mail : vitalligne.coubert@gmail.com

VITALLIGNE avec sa section de Cross Training, a entamé sa deuxième année avec ses 100 adhérents, dont 55% de Coubert.

Ces adhérents se réunissent sur plusieurs créneaux encadrés par des coaches bénévoles.

Le Cross Training proposé par VITALLIGNE, c'est un mélange de force athlétique, de gymnastique et d'endurance. L'idée est de prendre plaisir dans l'effort, motivé par une ambiance de folie.

Notre objectif reste celui du 1^{er} jour : améliorer le cadre de vie des habitants de Coubert en proposant un sport adapté à tous et de créer une communauté autour de l'association.

VITALLIGNE propose :

- > « La course pour la Vie », en Octobre pour la Ligue contre le Cancer de Melun
- > « La course de Noël », en Décembre pour les restaurants du Cœur de Brie Comte Robert
- > « La course de Nuit », en Juin pour l'épicerie solidaire de la Brie des Rivières et Châteaux
- > Plusieurs Boot Camps pendant les vacances scolaires
- > Les « Olympiades de VITALLIGNE », où s'affrontent sur des épreuves sportives, les adhérents de l'association ainsi que des « extérieurs ».
- > La « journée de fin d'année », en Juin réservée aux adhérents ainsi qu'à leurs familles

Vous êtes motivés ? Vous voulez faire du sport et vous dépasser dans une ambiance familiale et motivante ? Rejoignez-nous

• Bibliothèque



Nous recherchons un(e) ou plusieurs bénévoles pour recevoir les classes maternelles le mardi matin, pour lecture de contes et prêts de livres.

Des aides à la bibliothèque les samedi et mercredi matin pour tenir des permanences seraient les bienvenues.



• SLC Gymnastique



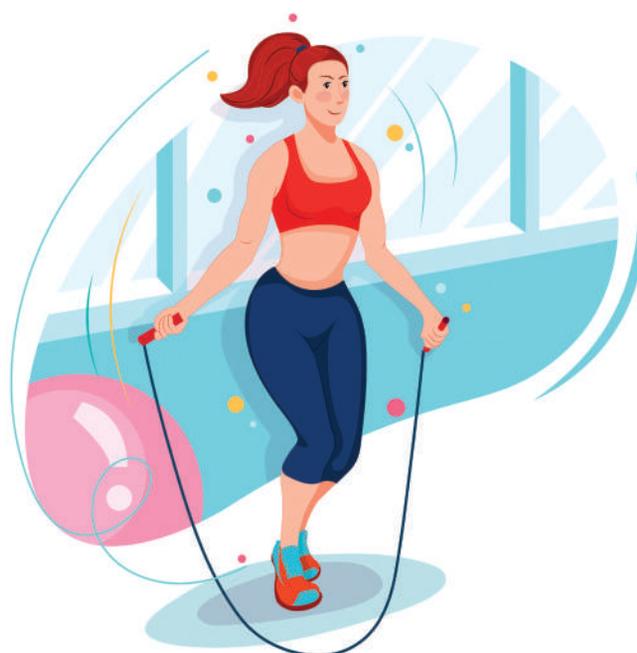
Une année sportive s'achève, un Grand Merci à nos fidèles adhérents ainsi qu'aux nouveaux inscrits.

Rejoignez-nous pour la nouvelle saison 2023-2024 à partir de septembre dans une ambiance dynamique, conviviale et décontractée. Les jeunes adolescents sont les bienvenus.

Nous vous invitons à venir nous rencontrer le Samedi 9 septembre 2023, lors du Forum des associations de COUBERT.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous envoyer un mail à slcgymnastique@gmail.com

**Nous vous souhaitons un bel été.
Céline, Guislaine et Eugenia.**





Végétaux

Rappel concernant la Collecte Temporaire des végétaux par le SIETOM du 13 mars au 17 novembre 2023

Comme vous le savez, depuis le 13 mars tous les lundis des semaines paires, les usagers qui le souhaitent peuvent bénéficier de la collecte temporaire des végétaux.

Les végétaux concernés par cette collecte sont :

- > La tonte de gazon et d'herbe
- > Les feuilles
- > Les petites tailles de haies et d'arbustes
- > Les végétaux provenant de l'entretien des jardins (fleurs, fanes, racines ...)
- > Fruits ou légumes, non transformés, issus des potagers et des vergers.

Ne sont pas concernés :

- > Les branchages et les souches de Noël, copeaux et autres déchets de bois traités ou non, les ordures ménagères, les bâches plastiques, les pots, le grillage lié au jardinage et à l'entretien des espaces verts, les déjections et le fumier, la terre ou les gravats, les déchets fermentescibles notamment les épluchures de fruits et légumes et les restes de repas.
- > Les végétaux présentés dans des sacs de jardin ou poubelle ronde.

Deux possibilités s'offrent à vous pour déposer vos déchets verts pour la collecte :

- > **Dans des sacs Krafts** : maximum 5 sacs de 100 Litres par collectes par habitation.
- > Mettre à contribution **votre poubelle d'ordures ménagères** à condition qu'elle soit normée (NF EN-840-1). La collecte des ordures ménagères s'opérant les samedis matin, il convient après ce passage d'y déposer les déchets verts pour le passage du lundi. Cette solution est la plus économique et la plus écologique, sachant que bien entendu il est souhaitable que tous ceux qui ont la possibilité de déposer en déchetterie sont invités à continuer à le faire, ou à s'y mettre, sans oublier les autres alternatives (compostage et mulching).



À propos du compostage, nous vous informons que l'obtention d'un composteur peut se faire gratuitement auprès du SIETOM. Pour en bénéficier, il vous suffit de vous inscrire, par téléphone au 01.64.07.37.83, à une initiation d'environ 40 minutes relative au compostage. Une fois cette initiation réalisée, vous pourrez retirer votre composteur au siège du SIETOM.

Juin		Juillet		Août		Septembre		Octobre		Novembre	
1 J		1 S		1 M		1 V		1 D		1 M	
2 V		2 D		2 M		2 S		2 L	Collecte des déchets verts	2 J	
3 S		3 L		3 J		3 D		3 M		3 V	
4 D		4 M		4 V		4 L	Collecte des déchets verts	4 M		4 S	
5 L		5 M		5 S		5 M		5 J		5 D	
6 M		6 J		6 D		6 M		6 V		6 L	
7 M		7 V		7 L	Collecte des déchets verts	7 J		7 S		7 M	
8 J		8 S		8 M		8 V		8 D		8 M	
9 V		9 D		9 M		9 S		9 L		9 J	
10 S		10 L	Collecte des déchets verts	10 J		10 D		10 M		10 V	
11 D		11 M		11 V		11 L		11 M		11 S	
12 L	Collecte des déchets verts	12 M		12 S		12 M		12 J		12 D	
13 M		13 J		13 D		13 M		13 V		13 L	Collecte des déchets verts
14 M		14 V		14 L		14 J		14 S		14 M	
15 J		15 S		15 M		15 V		15 D		15 M	
16 V		16 D		16 M		16 S		16 L	Collecte des déchets verts	16 J	
17 S		17 L		17 J		17 D		17 M		17 V	
18 D		18 M		18 V		18 L	Collecte des déchets verts	18 M		18 S	
19 L		19 M		19 S		19 M		19 J		19 D	
20 M		20 J		20 D		20 M		20 V		20 L	
21 M		21 V		21 L	Collecte des déchets verts	21 J		21 S		21 M	
22 J		22 S		22 M		22 V		22 D		22 M	
23 V		23 D		23 M		23 S		23 L		23 J	
24 S		24 L	Collecte des déchets verts	24 J		24 D		24 M		24 V	
25 D		25 M		25 V		25 L		25 M		25 S	
26 L	Collecte des déchets verts	26 M		26 S		26 M		26 J		26 D	
27 M		27 J		27 D		27 M		27 V		27 L	
28 M		28 V		28 L		28 J		28 S		28 M	
29 J		29 S		29 M		29 V		29 D		29 M	
30 V		30 D		30 M		30 S		30 L	Collecte des déchets verts	30 J	
		31 L		31 J				31 M			

Fin de la collecte temporaire des végétaux



COIFFURE MIXTE & CHIGNONS

Mardi - Mercredi :
de 9h à 12h et de 14h à 18h30
Jeudi : de 9h à 18h30
Vendredi : de 9h à 19h
Samedi : de 9h à 18h

01 64 06 71 23

2, allée du Cygne - 77170 COUBERT

Notre entreprise s'associe à ses partenaires pour promouvoir

L'ECO-CITOYENNETE



Utilisation d'encre
écologiques



Papier issu de forêts
durablement gérées

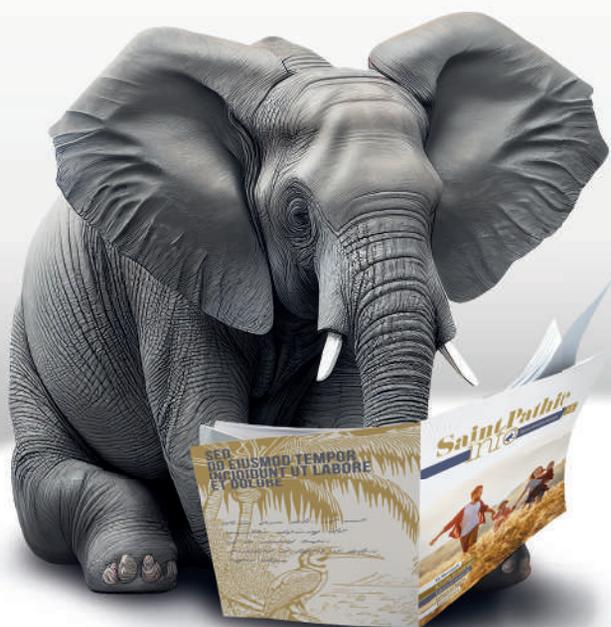


Fabrication Française



MEDIA PLUS COMMUNICATION Leader en communication institutionnelle

CE SUPPORT est une **réalisation**
MEDIA PLUS Communication



LEADER
en communication
institutionnelle

04 92 27 13 89 | contact@mediapluscom.fr

Comment
créer une
association?

La création d'une
association est un acte très simple



www.associations.gouv.fr

COLLECTIVITÉS

Communiquez-vous sur
les risques majeurs, le bien
vivre dans votre ville ?

**Nous avons
la solution**



Contactez-nous au 04 92 27 13 89

Media plus communication
Leader en communication institutionnelle

nexity une belle vie immobilière

**VOUS AVEZ
UN TERRAIN
À VENDRE ?**
Trouvons un
terrain d'entente.
Nous achetons votre terrain.

Directeur développement
M Lahcene SEDRATI
07 64 69 46 10



NEXITY
38, rue Aristide Briand
77100 MEAUX

**Estimation
GRATUITE**

SNC Foncier Conseil – RCS Paris 732 014 964 – 19, rue de Vienne – 75801 Paris Cedex 08.



TOUS CORPS D'ÉTAT MAÇONNERIE GÉNÉRALE NEUF & RÉNOVATION

8, rue Eugène Delaplanche - 77380 COMBS LA VILLE

costa.bati.renov@gmail.com

09 51 22 00 25 / 06 21 27 25 64



vvesthetique

Esthéticienne
GRISY-SUISNES

propose un large choix de prestations
afin de répondre à tous vos besoins.



- ♥ onglerie
- ♥ soins du visage
- ♥ soins des mains
- ♥ soins des pieds
- ♥ épilations
- ♥ massage
- ♥ beauté du regard



vvesthetique

TARIFS ET RÉSERVATIONS :

www.vvesthetique-estheticienne.com ☎ 06 65 08 13 30



DEMANDEZ
NOS PROMOTIONS

- ENTRETIEN
- CARROSSERIE
- MULTI-MARQUES
- SPÉCIALISTE
BMW ET MINI

☎ 01 64 05 76 28

102 Rue du Général Leclerc
77170 BRIE-COMTE-ROBERT



A vos côtés depuis 1997

ACHAT
VENTE

LOCATION
GESTION
Assurance
Loyers Impayés

La Briarde Partenaire de vos projets immobiliers

4 rue Gambetta 77170 Brie Comte Robert

Tél. 01 60 62 22 32 (Achat - Vente)

Mail. labriarde@orpi.com

Tél. 01 60 18 30 10 (Location - Gestion)

Mail. labriardegerance@orpi.com